le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
supplément au n° 1074

GRATUIT

Gouvernements, élus, patrons

Moins ils agissent contre le chômage Plus ils votent de lois contre les immigrés

Depuis une vingtaine d'années, l'immigration a été érigée successivement en problème, en risque puis en menace. Cette logique désigne un bouc émissaire idéal, présenté comme responsable de tous les problèmes sociaux. Pourtant ce ne sont pas les quatre millions d'étrangers présents sur le territoire français ou les cent milles nouveaux immigrés qui s'installent chaque année qui sont la cause du développement du chômage ou de la misère, mais la logique d'un système capitaliste basé sur la recherche du profit et non sur la satisfaction des besoins sociaux.

Face à l'exploitation capitaliste, il ne faut pas se tromper d'ennemis. Les travailleurs immigrés ont été les principales victimes des vagues de licenciements liées aux restructurations industrielles. De 1973 à 1988, le nombre d'emplois industriels occupés par des étrangers a baissé de 40 % : plus de 500 000 licenciements ont été ainsi opérés aux moindres frais pour le patronat. En juin 1994, le taux de chômage était, en France, de 24,5 %, pour les étrangers (33 % chez les « non-Européens ») contre 11,6 % pour les nationaux.

L'ennemi est ailleurs ; c'est aux véritables privilégiés qu'il faut s'attaquer. Depuis vingt ans, les richesses créées n'ont cessé de croître, parallèlement au développement des inégalités : les riches sont toujours plus riches et les pauvres toujours plus nombreux et toujours plus pauvres. En France, 1 % de la population possède 35 % du patrimoine tandis que 50 % doit se contenter de 5 %.

L'affaire du travail clandestin

Défenseur conséquent des privilèges des patrons et autres spéculateurs, l'État n'hésite pas à manier la désinformation pour tenter de nous faire oublier la réalité d'une société divisée en classes. Dans ce domaine, le rapport sur les « fraudes et pratiques abusives » rendu public début mai atteint des sommets. C'est suite aux diatribes de Madelin, toujours prompt à désigner les plus pauvres comme des « privilégiés », sur les « fraudeurs au RMI » que le gouvernement décida de commanditer ce rapport parlementaire. Les deux députés de droite qui en sont les auteurs ont décidé de changer de cible : plutôt que de s'en prendre aux Rmistes, ils ont choisi de s'attaquer… aux sans-papiers, pensant certainement que cela serait électoralement plus porteur.

Pour ces honorables députés, la « priorité des priorités » pour combler les déficits sociaux serait la lutte contre la travail « au noir » qui représenterait « la première cause de fraude » (100 à 160 milliards de francs sur un total estimé entre 175 et 235 milliards de francs par an) dont les sans papiers seraient les premiers bénéficiaires. Pour parvenir à de telles conclusions, ils sortent tout d'abord de leur chapeau le chiffre de 800 000 sans-papiers. Une simple division par deux fondée sur un a priori invérifiable, « un étranger en situation irrégulière sur deux est un travailleur », leur permet d'aboutir au chiffre de 400 000 travailleurs sans papiers. Le tour est joué : la démagogie anti-immigrés doit continuer à fonctionner…

La réalité du travail au noir est pourtant tout autre. Selon les statistiques de l'inspection du travail, les sans-papiers ne représentaient, en 1994, que 10 % des salariés employés au noir. Dans les vignobles, les inspecteurs du travail ont même pu découvrir des CRS ou des gendarmes en congés payés ou en congé de maladie !

Dans la région de Marseille, une affaire récente n'a pas eu dans les grands médias l'écho qu'elle méritait. Cette affaire mêlait pourtant fausses facturations, corruption, abus de biens sociaux et travail au noir. Entreprise respectable travaillant avec EDF, Shell, Esso, Total, Elf ou Rhône Poulenc, la Situb (Société industrielle de tuyauteries d'usines et de bâtiments) sous-traitait ses chantiers auprès de seize sociétés écrans, dans lesquelles travaillaient 250 employés non déclarés, presque tous « bons français ».

Le travail au noir n'est pas un phénomène marginal : il s'inscrit au contraire dans la logique d'une société massivement touchée par la précarité et le chômage. Pour limiter ses coûts et engranger de juteux profits, la Situb avait créé ces sociétés écrans pour surexploiter des travailleurs ainsi dépourvus de protection sociale. C'est un exemple de traduction concrète des discours du patronat et de l'État sur la « nécessaire flexibilité de l'emploi ».

Dans ce cadre général, les sans-papiers, ces individus que l'État réduit à la clandestinité, présentent, pour les patrons, l'avantage d'être privés de tous les droits. Dans leur cas, le travail au noir peut prendre la forme d'un véritable retour à l'esclavage. Dans la confection, des sans-papiers triment ainsi 15 heures par jour pour 3 000 francs par mois et doivent « rembourser » des sommes énormes (100 000 francs pour un chinois, 20 000 francs pour un turc) à des passeurs professionnels en cheville avec les ateliers de sous-traitance, de célèbres entreprises de confection françaises amassent ainsi des profits considérables.

L'État ne lutte pas contre le travail au noir

Dans les secteurs économiques aussi importants que le bâtiment, la confection, la restauration et l'agriculture, le travail au noir joue pour les patrons un rôle trop déterminant pour que l'État s'y attaque sérieusement. Dans certains départements, les préfets vont même jusqu'à demander à l'inspection du travail d'arrêter les contrôles pour ne pas « troubler l'ordre public ».

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, les lois jouent le rôle d'un rideau de fumée. Ne doutons pas : il en sera de même pour le nouveau projet de loi Barrot, adopté en conseil des ministres le 16 octobre et affichant la volonté de renforcer « la lutte contre le travail illégal ».

La principale « innovation » du texte consistait dans le pouvoir donné aux policiers et aux gendarmes de pénétrer dans les entreprises pour y effectuer des contrôles d'identité et vérifier l'inscription des travailleurs sur le registre du personnel, prérogative incombant aujourd'hui exclusivement aux inspecteurs du travail. Finalement, le gouvernement a décidé d'intégrer cette « innovation » dans le projet de loi Debré, celui qui vise à « combler les failles » des lois Pasqua.

L'objectif d'un tel arbitrage est clair : il ne s'agit pas pour le gouvernement de combattre le travail au noir mais de donner à l'opinion publique de nouveaux gages de sa détermination à combattre par tous les moyens l'immigration clandestine. Une fois encore, cela se traduit par l'accroissement du flicage.

En érigeant l'immigration en véritable menace, le patronat et l'État attaquent sur deux fronts. Premièrement, ils divisent efficacement le front commun que pourraient lui opposer tous ceux, Français et immigrés, qui subissent l'oppression et l'exploitation du système capitaliste. Deuxièmement, cela leur permet aussi de légitimer un contrôle social accru, qui se fait de plus en plus pesant, sur des populations caractérisées comme potentiellement dangereuses (jeunes issus de l'immigration, jeunes des banlieues, SDF…).

Pour illustrer cet aspect, rappelons que la PAF (Police de l'Air et des Frontières) est devenue la Diccicec (Direction centrale du contrôle de l'immigration clandestine et de l'emploi des clandestins). Le changement de dénomination illustre clairement une nette évolution dans la perception de ce que doit être sa fonction. Parallèlement, le champ d'intervention change aussi : il ne s'agit plus de contrôler des individus aux frontières, mais des populations déterminées, généralement repérables à leur faciès, sur l'ensemble du territoire. D'ailleurs, la Diccicec a réorienté une partie de ses moyens vers les départements à forte immigration. Sur les lignes RATP et SNCF d'Île de France, c'est la brigade des chemins de fer de la Diccicec qui est chargée de la sécurité.

Vigipirate et son flicage omniprésent n'était pas un épiphénomène. Sous prétexte de combattre l'immigration clandestine, l'Europe est en train de se transformer en véritable forteresse. Mais derrière ces murailles, nous risquons de devenir tous des prisonniers sous l'emprise d'un contrôle social digne de Big Brother. L'État et le patronat nous préparent Vigipirate comme modèle de société. Ne les laissons pas disposer de nos vies ! De nos luttes, un autre futur pourra naître.

Patrick — Groupe Durruti (Lyon)

Urgent : gouvernement cherche boucs émissaires...

CINQ MILLIONS de chômeurs, un million de mal-logés, de sans abris. Les licenciements, la pauvreté, la misère... Qui est responsable?

le gouvernement, les patrons et non les immigrés comme certains veulent nous le faire croire.

Depuis 1974, année du premier choc pétrolier, face à la montée du chômage et à la crise sociale tous les gouvernements successifs ont échoué. Incapables de résoudre la situation misérable de millions de personnes, ils ont tous essayé de masquer leurs responsabilités en désignant un bouc émissaire : les immigrés.

Plus la crise s'étend, plus les mesures de régression sociale s'aggravent... plus les gouvernements sont pris d'une frénésie anti-immigrés et plus les nouvelles mesures sécuritaires sont obligées d'aller loin afin de « marquer » les esprits.

Début de la crise : on arrête l'immigration « officielle », les patrons – eux – continuent d'organiser les filières pseudo-clandestines. Dans les années 80, Pasqua et Cresson inventent les camps de rétention et les charters pas chers : les immigrés deviennent indésirables, « on » les renvoie.

Les Lois Pasqua vont exclure de la « citoyenneté républicaine » des dizaines de milliers d'enfants, elles basculent dans la clandestinité des milliers de familles que les industriels ont été cherchés. On interdit le regroupement familial. On contrôle les études des étudiants étrangers par les préfets et non plus par des enseignants.

Avant-dernier stade avant l'élimination physique, le pouvoir marginalise et criminalise les sans-papiers. Exemples : En 1995, à Paris, une femme fait 5 mois de prison parce qu'elle venait inscrire son enfant à la maternelle (grâce à des lois édictées par Pétain en 1942), elle fut dénoncée par la Mairie du 18e. Une autre, en Bretagne, est condamnée parce qu'elle a hébergé pendant deux ans... son mari.

Moins Ils agissent contre le chômage, plus ils votent des lois contre les immigrés :

Aujourd'hui sous la pression de la rue la gauche s'agite, gesticule de nouveau, elle accuse les lois Pasqua et dénonce le projet Debré. Mais qu'a-t-elle fait quand elle était au pouvoir ? Rien, A aucun moment elle n'a remis en cause les lois qu'elle disait iniques, Pire elle est a utilisé. Que l'on soit au gouvernement ou dans l'opposition, pour combattre les idées et la politique du Front National, il ne faut pas diffuser ses idées, il ne faut pas appliquer ses propositions. C'est la misère, la pauvreté qui engraissent le racisme et les partis qui en vivent. Nous devons dénoncer les racines de cette gangrène (le capitalisme) par des actes s'ouvrant sur plus d'égalité sociale, plus de liberté individuelle, plus de solidarité.

C'est la politique de licenciements, de recul social qu'il faut combattre, pas ses victimes : les chômeurs, les sans abris, les jeunes, hommes ou femmes qu'ils soient français ou immigrés.

Pour supprimer définitivement la misère, l'exploitation...

c'est la société qu'il faut changer !

L'ordre moral existe !

***Le Monde libertaire* va le rencontrer... au palais de justice**

Il faut se rendre à l'évidence, ce que l'on nomme depuis quelques années « l'ordre moral » n'est plus un fantasme ; la réalité dépasse toutes nos appréhensions (1). Il faut aussi se rendre à l'évidence, la mise en pratique de cette politique n'est plus du seul fait de M. Le Pen ou de l'extrême droite, mais aussi du gouvernement et d'élus qui prétendent lutter contre le FN en appliquant ses idées. Pour notre journal, il prend la forme d'un « monstre à deux têtes » : Jean-Marie Le Pen et le ministre de l'Intérieur. *Le Monde libertaire* est accusé : d'apologie du crime de meurtre ; injures et diffamation envers la police ; provocations au meurtre (n'ayant pas été suivie d'effets) !

C'est aux libertés fondamentales qu'ils s'attaquent

La disparition d'un hebdomadaire anarchiste est une bonne nouvelle pour les tenants de l'ordre moral, pas pour la liberté ! Pour arriver à leurs fins, le ministre et le sinistre exigeront de fortes amendes. Ils espèrent ainsi nous couler financièrement sans être accusés d'atteinte à la liberté de la presse. Incapables de résoudre les problèmes sociaux, ils tentent de museler ceux et celles qui dénoncent la misère, les injustices et qui luttent pour la liberté des individus, l'égalité sociale, la fraternité entre les peuples. C'est bien la liberté de penser, de critiquer, d'écrire ou de chanter qu'ils essayent de supprimer par tous les moyens.

La liberté de la presse n'est pas un concept théorique, elle se constate quotidiennement, notamment à travers la qualité et la vigueur des satires qu'elle véhicule.

Fédération anarchiste

(1) Dans la nuit du 15 février, notre librairie lyonnaise « La Plume Noire » a été volontairement incendiée et détruite !

Je suis indigné(e) par les procès successifs dont fait l'objet *le Monde libertaire** qui n'ont qu'un seul but : le faire disparaître. C'est la liberté d'expression qui est remise en cause, aujourd'hui si ce journal est visé, c'est l'ensemble de la presse d'opinion qu'on essaie de museler.

Je suis solidaire du combat que mène *le Monde libertaire* en faveur de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Nom .....

Prénom .....

Profession .....

Signature

* le procès du Front national aura lieu le 6 mai 1997 ;
le procès du ministre de l'Intérieur aura lieu le 12 juin 1997.

Le Libertaire a été fondé par Louise Michel et Sébastien Faure en 1895. Quotidien, hebdomadaire ou mensuel, il n'a jamais cessé de paraître, sauf pendant la période 1940-1944.

La librairie anarchiste la Plume Noire incendiée par les fascistes

LE DIMANCHE 16 FÉVRIER VERS 4 heures du matin, la librairie anarchiste la Plume Noire a été ravagée par un incendie criminel. La totalité des livres et du mobilier de la librairie est partie en fumée et le reste des locaux a été gravement endommagé. Mais le bilan aurait pu être bien plus lourd puisque de l'essence avait été déversée dans l'allée de l'immeuble, seule issue de secours pour ses habitants, si le feu avait eu le temps de se propager.

Cet acte terroriste prend place dans un contexte à la fois local et national : la veille, la devanture de la librairie avait été dégradée par plusieurs dizaines d'autocollants du Front national jeunesse, alors que l'union locale de Lyon de la Fédération anarchiste se préparait pour un rassemblement de soutien au *Monde libertaire*, attaqué en justice par Le Pen, le chef du F Haine, pour un dessin humoristique. Le lendemain, c'est la librairie qui flambe ! Chacun fera ses hypothèses...

De plus, à l'heure où le Front national censure la bibliothèque d'Orange, muselle le festival de Chateauvallon (Toulon), une librairie qui flambe, c'est tout un symbole qui rappelle de sombres souvenirs : la montée du nazisme en Allemagne, les autodafés, etc.

Aujourd'hui, alors que se multiplient les actes et propos racistes, les discours négationnistes, les atteintes à la liberté d'opinion et d'expression, les attaques physiques contre la liberté fondamentale des femmes à disposer de leur corps, cet attentat contre les locaux de la FA et sa librairie est un pas de plus pour tenter de faire taire l'ensemble des antifascistes et des antiracistes.

Nous avons donc immédiatement organisé la mobilisation contre cet acte criminel. Le jour même, plusieurs dizaines de personnes, libertaires et gens du quartier, se sont rassemblés spontanément devant le local. Le lendemain, ce n'est pas moins de 300 personnes qui étaient présentes devant le veilleur de pierre (Bellecour) pour manifester leur soutien. Le jeudi, plus de 200 personnes sont venues voir (et sentir !) l'ampleur des dégâts lors du meeting que nous avons organisé afin d'informer sur ce qui s'était passé et de donner des perspectives politiques de lutte contre l'extrême droite. Ce qui reste de notre local s'est révélé bien exigu pour recevoir tous ces voisins et sympathisants !

Enfin, c'est avec le soutien de nombreuses organisations que nous avons appelé à une manifestation le samedi 22 février. Plus de 3000 personnes ont défilé dans les rues de Lyon, le cortège étant constitué pour une bonne moitié des organisations libertaires (FA, CNT...). Un arrêt a été marqué devant le musée national de la résistance et de la déportation, pour rappeler le combat de toujours des anarchistes contre le fascisme. C'est un silence chargé d'émotion qui a accueilli la chanson « Amis, dessous la cendre » de Serge Utgé-Royo et les poings se sont levés aux premières notes de « A las barricadas ».

Le soutien, tant humain que financier, a donc été à la hauteur des enjeux politiques qui étaient derrière cette manifestation. Nous avons été capables de montrer aux fascistes que nous sommes bien déterminés à ne pas accepter de telles pratiques criminelles, tout en refusant aussi de rentrer dans leur stratégie de surenchère de violence. C'est donc une véritable réponse politique qui a été opposée à la barbarie fasciste. De plus, de nombreux chèques de soutien nous ont été transmis par diverses organisations politiques, sympathisants, individus (anarchistes ou non)... Des solidarités matérielles et techniques nous ont été proposées de toutes parts. Mais nous avons encore, plus que jamais, besoin de votre soutien afin de relancer au plus vite les activités de notre librairie et de faire face aux frais de la campagne de soutien.

C'est avec une « Plume Noire 2 » encore plus belle que la précédente que nous pourrons continuer à mener notre combat aux côtés des sans-papiers et de toutes les personnes exploitées et opprimées afin de construire un mouvement social porteur d'égalité et de liberté !

Union locale de Lyon de la Fédération anarchiste.

La Plume Noire : 19, rue Pierre-Blanc 69001 Lyon.

le monde libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : (1) 48 05 34 08
Fax : (1) 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 35 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 95 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 170 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 290 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....
Pays ..... A partir du n° .....(inclus).
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ❑

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Expressions,
9, cité Beauharnais, 75011 Paris
Dépôt légal 44 145 – 1er trimestre 1977
Routage 205 – La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

abonnez-vous!